



EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Conseil de Communauté de l'Agglomération Dijonnaise

Séance du 30 Mars 2006

Membres présents :

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. CLAUDET et Mlle MASLOUHI

M. REBSAMEN, M. ESMONIN, M. BACHELARD, M. PRIBETICH, M. MASSON, M. ETIEVANT, Mme POPARD, M. JULIEN, M. FOUILLOT, M. GILLOT, M. MARTIN, M. RETY, M. LABORIER, M. DOUHAIT, M. DUPIRE, M. BERTELOOT, Mlle MASLOUHI, M. GERVAIS, M. PETITJEAN, M. OBRIOT, M. BARBEY, M. GILLOT, Mme BLIGNY, M. LAURENT, Mme GARRET-RICHARD, Mme DARCIAUX, M. JOLY, M. DESVIGNES, M. DUBOIS, M. MARCHAND, M. DANIERE, M. HESSE, M. PINON, M. BRIOT, M. MAGLICA, Mme FLAMENT, M. PILLIEN, M. BOUHELIER, Mme COLOMBET, M. PERRIN, Mme MASSU, M. SOUMIER, Mme DELEBARRE, Mme BIOT, M. PARIS, Mme TENENBAUM, M. NOWOTNY, Mme LEMOUZY, M. BRUYERE, M. IZIMER, Mme ROY, M. MOREAU, M. DÉTANG, M. CHEVIGNY, Mme HERVIEU, M. ALLAERT, Mme BERNARD, M. GONDELLIER, Mme DURNERIN, M. BELLEVILLE, Mme AVENA, M. BOURNY, M. BEKHTAOUI, M. CLAUDET.

Membres absents :

M. MENUT, M. DELATTE, M. CHAPUIS, Mme BESSIS, M. FOUCHERES, M. BERNARD, M. MILLOT, M. DODET, M. SAUNIE pouvoir à M. BOUHELIER, M. LECHAPT pouvoir à M. CLAUDET, M. NUDANT pouvoir à M. BRIOT, Mme MANSAT pouvoir à Mme POPARD, M. BRENOT pouvoir à M. PERRIN, M. ROIZOT pouvoir à M. BARBEY, M. CARBONNEL pouvoir à M. MOREAU, M. AUDARD pouvoir à M. ESMONIN.

OBJET : HABITAT ET LOGEMENT - Accueil des Gens du Voyage : adhésion 2006 au réseau des collectivités locales compétentes en matière d'accueil des gens du voyage mis en place par l'association IDEAL

Ce réseau, rassemblant une centaine de membres (collectivités locales, Directions Départementales de l'Équipement, associations) ainsi que des experts, constitue un lieu d'échanges privilégié sur les pratiques et expériences menées dans le domaine de l'accueil des gens du voyage.

Il repose sur un accompagnement personnalisé : un animateur est en charge de la veille documentaire et réglementaire (création d'un centre de ressources), du suivi des échanges, de la diffusion mensuelle du bulletin d'actualité du Réseau. Il réalise une assistance technique auprès des adhérents et anime un groupe de travail technique auquel les services du Grand Dijon participent.

Compte tenu de l'intérêt que représente un tel réseau d'échanges, en particulier dans une logique d'accueil cohérente à l'échelle nationale, il est proposé de renouveler l'abonnement que la Communauté d'agglomération a souscrit depuis 2003 et dont le montant pour 2006 s'élève à 1 500 € TTC.

Vu l'avis de la commission,

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

DECIDE

- **De renouveler**, au titre de l'année 2006 et moyennant une cotisation d'un montant de 1 500 €, l'abonnement au réseau des collectivités locales compétentes en matière d'accueil des gens du voyage mis en place par l'association IDEAL ;
- **De dire** que le montant de la dépense correspondante sera imputé sur le crédit ouvert au budget de l'exercice 2006 ;
- **D'autoriser** Monsieur le Président à signer tout acte utile à la bonne administration de ce dossier.

Pour extrait conforme,
Le Président



The image shows a handwritten signature in black ink over a blue circular official stamp. The stamp contains the text: "COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE DIJON", "L'AGGLOMÉRATION DE DIJONNAIS", and "21075 DIJON CEDEX 02".

Publié le **31 MARS 2006**
Déposé en Préfecture le

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

- 4 AVR. 2006

